



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Côte-d'Or  
**COMMUNE DE THOREY EN PLAINE**

42 Route de Dijon  
21 110 THOREY EN PLAINE  
Tél : 03.80.79.16.29  
E-mail : [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr)

**CRAL**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2024 à 18h00**

Présents : G. BRACHOTTE / S. BONIN / P. CATTEAU / K. CHEDAL / F. COTTIN / S. GODRIE / M-J JACQUIER / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / Y. RHODDE / JJ. VIGOT/ L. NAISSANT/ S. VANDEWEEGHE.

Absents excusés : J. MORÉ

Procurations : J. MORÉ donne pouvoir à P. CATTEAU

Secrétaire : M-J JACQUIER

Conseiller suppléant : P. BATON

Le Maire, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Aucune question n'a été posée.

Le Maire propose également d'ajouter à l'ordre du jour un ensemble de points.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les points nommés.

**1 Approbation du Compte de Gestion 2023 (budget principal, budget écoquartier et budget maison de santé)**

Après vérification, les comptes de gestion 2023 (budget principal, budget lotissement et budget maison de santé) établis par le trésorier sont conformes aux comptes administratifs de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les comptes de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2023 (budget principal, budget lotissement et budget maison de santé), dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs pour le même exercice et dit que les comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

**2 Approbation du Compte Administratif 2023 (budget principal, budget écoquartier et budget maison de santé)**

Conformément à la règle Monsieur le Maire ne participe pas au vote et quitte la salle pour tous les votes liés aux questions d'approbation des comptes.

## A/ BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 674 539,93	G 1 517 019,54
	Section d'investissement	B 1 098 440,02	H 827 672,42
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 678 496,35
	Report en section d'investissement (001)	D	J 403 611,78
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 1 772 979,95	= G+H+I+J 3 426 800,09
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 146 374,96	L 70 308,97
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 146 374,96	= K+L 70 308,97
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 674 539,93	= G+I+K 2 195 515,89
	Section d'investissement	= B+D+F 1 244 814,98	= H+J+L 1 301 593,17
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 919 354,91	= G+H+I+J+K+L 3 497 109,06

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 146 374,96	L 70 308,97
13	Subventions d'investissement reçues		70 308,97
204	Subventions d'équipement versées	146 374,96	

Les dépenses et recettes d'investissement se décomposent en 2 parties :

Les dépenses réalisées représentent 1 098 440,02 euros.

Les restes à réaliser représentent 146 374,96 euros.

Le total des deux représente un montant de 1 244 814,98 euros.

Les recettes réalisées représentent 827 672,42 euros.

Le report de l'excédent 2022 représente 403 611,78 euros.

Les restes à réaliser représentent 70 308,97 euros.

Le total des deux représente un montant de 1 301 593,17 euros.

Bilan en investissement : le budget présente un excédent d'investissement de 132 844,18 euros (827 672,42 + 403 611,78 - 1 098 440,02).

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 14 voix.

**B/ BUDGET ÉCO-QUARTIER DU CANAL DE BOURGOGNE**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 823 307,55	G
	Section d'investissement	B	H
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 823 307,55
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 823 307,55	= G+H+I+J 823 307,55
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 823 307,55	= G+I+K 823 307,55
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 823 307,55	= G+H+I+J+K+L 823 307,55

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	K
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	L

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 14 voix.

**C/ BUDGET MAISON DE SANTÉ**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	21 732,68	G	28 139,00
	Section d'investissement	B	212 879,36	H	669 926,42
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	5 650,68	I	
	Report en section d'investissement (001)	D	525 745,85	J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	766 008,57	= G+H+I+J	698 065,42
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	27 383,36	= G+I+K	28 139,00
	Section d'investissement	= B+D+F	738 625,21	= H+J+L	669 926,42
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	766 008,57	= G+H+I+J+K+L	698 065,42

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 14 voix.

### 3 Affectation des résultats 2023 (budget principal, budget écoquartier et budget maison de santé)

## A/ BUDGET PRINCIPAL

### AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Gilles BRACHOTTE, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 09 avril 2024.

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	842 479,61
- un excédent reporté de :	678 496,35
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 520 975,96
- un excédent d'investissement de :	132 844,18
- un déficit des restes à réaliser de :	76 065,99
Soit un excédent de financement de :	56 778,19
<b>DÉCIDE</b> d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	1 520 975,96
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	11 920,60
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 509 811,00
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	64 145,39

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 15 voix.

## B/ BUDGET ÉCO-QUARTIER DU CANAL DE BOURGOGNE

### AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Gilles BRACHOTTE, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 09 avril 2024.

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	823 307,55
- un excédent reporté de :	823 307,55
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	0,00
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00
<b>DÉCIDE</b> d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : DÉFICIT	0,00
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 15 voix.

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Gilles BRACHOTTE, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 09 avril 2024.

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	6 406,32
- un déficit reporté de :	5 650,68
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	755,64
- un déficit d'investissement de :	68 698,79
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	68 698,79

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	755,64
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	755,64
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	68 698,79

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 15 voix.

## 4 Vote du Budget 2024

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
O11	charges à caractère général	322 027,00	O13	atténuation de charges	0,00
O12	charges de personnel	237 150,00	70	produits .....	92 158,00
O14	atténuation de produits	74 614,00	73	impôts et taxes	494 676,00
65	autres ch. de gestion courante	79 792,00	74	dotations et particip.	118 000,00
66	charges financières	28 000,00	75	autres produits	62 500,00
67	charges exceptionnelles	3 100,00	76	produits financiers	1,00
68	provisions charges	1 600,00		<b>total opérations réelles</b>	<b>767 335,00</b>
	<b>total opérations réelles</b>	<b>746 283,00</b>			
O23	virement à l'investissement	922 860,00	O42	transferts entre sections	0,00
O42	transferts entre sections	9 545,00			
681	amortissements immobilisations	9 545,00			
O43	opér.ordre fonctionnement	0,00	O43	opér.ordre fonctionnement	0,00
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>932 405,00</b>		<b>total opérations d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>total dépenses fonctionnement</b>	<b>1 678 688,00</b>		<b>total recettes fonctionnement</b>	<b>767 335,00</b>
	restes à réaliser			restes à réaliser	
OO2	déficit reporté		OO2	excédent reporté	1 509 811,00
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 678 688,00</b>		<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 277 146,00</b>
				<b>Résultat prévisionnel de la SF à la clôture 2024 :</b>	<b>598 458,00</b>

## INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	RAR			RAR	
16	EMPRUNTS ET DETTES	81 728,16	*1068	réserves	11 920,60
20	Immobilisation incorporelles	7 280,00	10222	FCTVA	85 000,00
204	Subventions d'équipements versées	146 374,96	10226	TLE / TA	40 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations</b>	<b>391 700,00</b>			
212	Agencements	1 000,00	1321	ETAT	12 500,00
213	Constructions	67 200,00	1322	CRBFC	50 000,00
215	Installations	253 500,00	1323	CD	49 433,57
218	Autres immo. corporelles	70 000,00	1328	FIPD, FEDER	5 000,00
			134161	DETR	648 177,00
23	Travaux en cours	2 000 000,00	13462	DSIL	8 375,40
			165		9 728,16
45811	Opérations sous mandat	32 000,00			
	<b>total dépenses réelles</b>	<b>146 374,96</b>		<b>total recettes réelles</b>	<b>70 308,97</b>
		<b>2 616 708,16</b>			<b>1 684 303,16</b>
			O21	virement de la section de fonctionnement	922 860,00
<b>040</b>	<b>Transferts entre sections (op ordre)</b>	<b>0,00</b>	<b>040</b>	<b>Transferts entre sections (op ordre)</b>	<b>9 545,00</b>
139	reprise de subventions		2804182	Amortissements	9 545,00
15	repr.prov.budgétaires				
481	transferts de charges				
<b>041</b>	<b>opérations patrimoniales</b>		<b>041</b>	<b>opérations patrimoniales</b>	
	total dépenses d'ordre	0,00		total recettes d'ordre	944 325,60
	total dépenses de l'exercice	2 616 708,16		total recettes de l'exercice	2 628 628,76
	restes à réaliser	146 374,96		restes à réaliser	70 308,97
<b>001</b>	déficit reporté		OO1	excédent reporté	64 145,39
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>2 763 083,12</b>		<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>2 763 083,12</b>
				Résultat de la SI (déficit des RAR) :	76 065,99
				Résultat des RAR 2024 :	0,00
				Résultat de la SI à la clôture 2024 :	76 065,99

L'adjoint aux finances présente le budget de fonctionnement et d'investissement en recettes et en dépenses. Cette présentation se fait article par article avec précision des chapitres. Les conseillers posent un ensemble de questions pour obtenir des compléments d'informations.

Il est rappelé que le budget annexe du lotissement et de la maison de santé a été clôturé au 31 décembre 2023.

Le Maire, Gilles BRACHOTTE, a tenu à préciser que le budget de fonctionnement a été établi sur la base des éléments à sa connaissance au moment de la réalisation de ces derniers comme les augmentations des prestations de service par exemple ou encore en intégrant les évolutions très importantes et les incertitudes touchant le coût des énergies.

Quant au budget relatif aux dépenses d'investissement, il intègre les engagements et le plan pluriannuel d'investissements à savoir principalement, la dernière phase d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la rue du bois, la reconstruction et renaturation de l'école, la réfection d'une partie du réseau d'eau pluviale sur la RD968, la création d'une passerelle reliant le canal de Bourgogne et la maison de santé, le remplacement des panneaux lumineux, l'implantation de caméras, etc...

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 15 voix.

### 5 Points divers

#### a) CMJ

La chasse aux œufs s'est bien passée.

Une après-midi jeux intergénérationnel va avoir lieu le mercredi 24 avril de 14h à 16h à la salle polyvalente. Les membres du CMJ font part de la difficulté à recruter des jeunes.

#### b) Tour de France

Les préparatifs du Tour de France avance peu à peu, la prochaine réunion aura lieu le jeudi 11 avril à 18h30 à la mairie.

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 20h

Vu par nous, Gilles BRACHOTTE, Maire de la Commune de THOREY EN PLAINE, pour être affiché le 18 avril 2024 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

À THOREY EN PLAINE, le 18 avril 2024



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gilles Brachotte". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the left.